

807

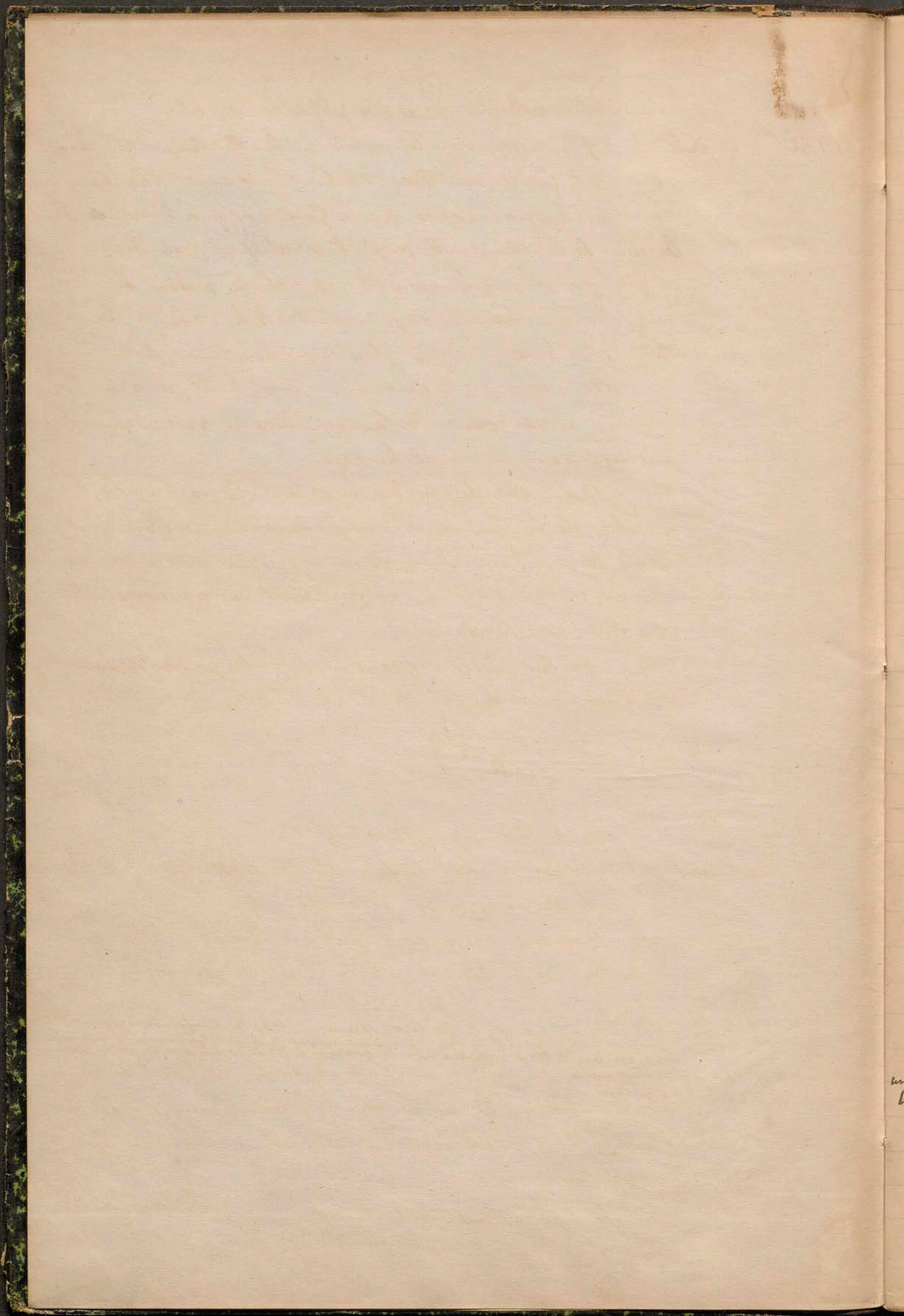
— 5 —

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. CHAUVEAU ayant pour objet de faciliter le remembrement de la propriété rurale. (N° 423, année 1916.)

(Nommée le 29 décembre 1916.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : Louis MARTIN.
2^e — Étienne FLANDIN.
3^e — GENTILLIEZ.
4^e — CHAUVEAU. *Rapporteur*
5^e — Léon MOUGEOT. *Président*
6^e — MURAT.
7^e — GOMOT.
8^e — Eugène LINTILHAC.
9^e — LHOPITEAU. *Secrétaire*



Le Comon de rembourner nous de la population malade

s'est réunie le jeudi 9 février 1911 sous la présidence de M. Kerguel, rapporteur

Présents M. M. Gourol, Luitelhoc, Flandrin, Chauveau et Lhopiteau

M. Chauveau expose que le Gouvernement a déposé sur le Bureau de la Chambre le projet de loi relatif au rattachement et qu'il y a compris dans un titre spécial la question du rattachement dans les pays envahis. Il demande à la Commission de examiner la situation qui lui est ainsi faite.

Après échange d'observations, il est décidé que la Commission poursuivra son examen de la proposition de rattachement envisagé pour l'ensemble du pays.

Quant aux dispositions concernant les pays envahis, les membres de la Commission verront dans une prochaine réunion s'ils doivent tenter de les faire incorporer dans la loi sur les dommages de guerre en présentant un amendement en leur nom personnel.

La Commission sera convoquée dès que son rapport sera en mesure de faire un exposé détaillé.

Le Président
Gourol

Le Secrétaire
Lhopiteau

Séance du 6 Mars 1911

Président M. Gourol, Présents, M. M. Chauveau, Flandrin, Luitelhoc, Lhopiteau, Kerguel

M. Chauveau, rapporteur, fait un exposé de la proposition de loi conjointement avec le projet du Gouvernement,

Après un échange d'explications entre les membres présents le ^{M. Chauveau} ~~projet~~ ^{sans les modifications suivantes} ~~projet~~ ^{art 3, rapporteur le D^r de l'enseignement et des Domaines, le D^r de l'Instruction Publique, l'art 4, le pays de l'ouest, et l'art 5, la modification demandée par M. Flandrin} ~~projet~~ ^{Sec. Les tiers des sont de la proposition de} ~~projet~~ ^{ceux rattachement et pourront présenter leurs observations} ~~projet~~ ^{à la C^o soit verbalement, soit par écrit sur papier libre,} ~~projet~~ ^{leurs frais}

un délégué de la ad^{on} des juri par la loi - Art. 4, le pays de l'ouest

Le Président

Le Secrétaire
Gourol

2

Liège du 31 Mai
 Prévôt M. Léon Maugeot. Prévôt M. M. Chayreau, Mural,
 Flandrin, Gendille, Gornot, Chapiteau, et Louis Mathis
 M. Chayreau d'abord Secrétaire du nouveau bureau ^{après} ~~après~~ de son
 côté a également permis par le ~~ci~~ ^{ci} ~~est~~ ^{est} ~~de~~ ^{de} la Convention
 de ~~présenter~~ ^{présenter} ~~la~~ ^{la} ~~proposition~~ ^{proposition} ~~de~~ ^{de} ~~quelques~~ ^{quelques} ~~jours~~ ^{jours} ~~en~~ ^{en} ~~adapté~~ ^{adapté} ~~à~~ ^à ~~l'accomplissement~~ ^{l'accomplissement}

Le Secrétaire
 Léon Maugeot

Le Secrétaire
 Louis Mathis